



Démarche pour venir travailler en France

Par **carmille**, le **25/10/2013** à **14:05**

[fluo]Bonjour[/fluo]

C'est pour un ami Pakistanais ; son école va fermer bientôt, et il est en danger car , ne veut pas se plier aux répressions de son pays, et la seule solution c'est aller en France pour y travailler et subvenir aux besoins de sa famille, j'aimerais savoir comment procéder , savoir la marche à suivre. Je vous remercie d'avance

Par **amajuris**, le **25/10/2013** à **14:11**

bjr,

pour travailler en france il faut obtenir un visa travailleur salarié auprès du consulat de france. il faut que ce soit une profession dont la france a besoin (métier sous tension)ce qui avec 5 millions de personnes à la recherche d'un emploi en france parait problématique et se pose le problème de la maitrise d ela langue française.

il peut aussi demander le droit d'asile.

cdt